



Statistique Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période
se terminant
le 31 mars 1996

Présentation améliorée des rapports
au Parlement – Document pilote

Avant-propos

Le présent document représente la phase deux du Projet d'amélioration des rapports au Parlement, qui a été créé au sein du Secrétariat du Conseil du Trésor en vue d'améliorer la qualité de l'information fournie au Parlement et de mettre à jour les processus servant à préparer cette information. Ce projet est l'un des volets de l'initiative «Repenser le rôle de l'État» qui vise à mettre davantage l'accent sur les résultats et à rendre plus transparente l'information présentée au Parlement.

Du mois d'août 1995 au mois de juin 1996, on a mené de vastes consultations auprès des députés fédéraux et d'autres intervenants clés afin d'examiner des options pouvant permettre d'améliorer l'information fournie au Parlement. Il en est ressorti clairement qu'il importait de mettre l'accent sur le rendement des ministères et les résultats réels obtenus.

En juin 1996, la Chambre des communes a approuvé le dépôt, à titre de projet pilote, de rapports sur le rendement distincts par seize ministères et organismes. Ces documents pilotes seront évalués, et si le Parlement et d'autres intervenants appuient cette approche, on demandera alors au Parlement d'approuver officiellement cette démarche visant à faire en sorte qu'à partir de l'automne 1997, tous les ministères et organismes présentent des rapports sur le rendement distincts.

On peut consulter ces documents par la voie électronique dans le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor, à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Pour de plus amples renseignements sur le présent document ou le Projet d'amélioration des rapports au Parlement, veuillez explorer le site Internet du SCT ou communiquer à l'adresse suivante :

Revue gouvernementale et Services de qualité
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Canada)
K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042



STATISTIQUE CANADA

**RAPPORT DE RENDEMENT
1995-1996**

Table des matières

A.	Message du ministre responsable de Statistique Canada	4
1.	Tableau d'ensemble	5
1.1	Mandat de Statistique Canada	5
1.2	Objectifs du Programme	5
1.3	Principales stratégies	5
1.3.1	Exploitation optimale de l'information existante	5
1.3.2	Exploitation optimale des ressources de Statistique Canada	6
1.3.3	Attraction de ressources extérieures	6
1.3.4	Maintien d'une solide infrastructure professionnelle et technique ...	6
1.4	Organisation du Programme	7
1.4.1	Sphères d'activité	7
1.4.2	Organigramme	7
2.	Rendement des activités	9
2.1	Sphères d'activité	9
2.2	Le Bureau	9
2.3	Utilité des statistiques	9
2.4	Indicateurs de rendement	11
2.4.1	Objectifs	11
2.4.2	Orientation des indicateurs de rendement retenus	11
(a)	<i>Efficacité</i>	12
(b)	<i>Qualité</i>	15
(c)	<i>Coût</i>	16
(d)	<i>Délais opportuns</i>	18
(e)	<i>Fardeau de réponse</i>	19
(f)	<i>Accessibilité</i>	20
(g)	<i>Niveau d'expertise</i>	23
3.	Complément d'information	27
Annexe A	Résultats financiers	27
Annexe B	Autres renseignements financiers	29
Annexe C	Mandat législatif	31

A. Message du ministre responsable de Statistique Canada

En ma qualité de ministre responsable de Statistique Canada, je suis heureux de présenter ce premier rapport pilote de rendement pour 1995-1996.

Dans l'exécution de son mandat, Statistique Canada doit être attentif aux Canadiens et aux questions qui se posent à eux. Le Programme statistique doit tenir compte des intérêts divers de ses nombreux intervenants. La priorité et les principaux défis sont d'établir une information qui éclairera les questions de l'heure et permettra une meilleure appréciation des facteurs en jeu grâce à une mesure objective des réalités sous-jacentes.

De nouveaux besoins voient constamment le jour en matière d'information, qu'il s'agisse de la mondialisation de l'économie, du fonctionnement de l'Union économique canadienne et le commerce interprovincial, du secteur des services, des facteurs microéconomiques de compétitivité, du rôle de la technologie, des résultats des dépenses en matière de santé et d'éducation, de l'environnement ou de l'incidence des programmes sociaux.

L'efficacité du Programme de Statistique Canada dépend du maintien de la pertinence et de l'utilité de ses produits pour les utilisateurs. Comme on peut le voir dans le présent rapport, Statistique Canada s'est doté de diverses mesures qui garantissent la signification et la meilleure qualité de ces produits.

L'honorable John Manley,
Ministre responsable de Statistique Canada

1. Tableau d'ensemble

1.1 Mandat de Statistique Canada

Par son mandat qu'il tire de la *Loi sur la statistique*, Statistique Canada est chargé de recueillir et de diffuser des données statistiques sur les conditions socioéconomiques et générales du pays et de sa population. Il est également appelé à diriger le développement de l'appareil statistique du pays. Statistique Canada est au coeur d'un système statistique centralisé fréquemment cité comme modèle par les observateurs des milieux statistiques internationaux et les représentants de la presse d'affaires internationale.

1.2 Objectifs du Programme

À partir de ce mandat, Statistique Canada a établi les grands objectifs suivants :

- fournir des données statistiques complètes et utiles sur la structure économique, démographique et sociale du Canada afin d'étayer l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques, des programmes et des décisions et de servir l'intérêt général de tous les Canadiens;
- promouvoir la qualité, la cohérence et la comparabilité des statistiques canadiennes grâce à une collaboration avec les autres ministères et organismes fédéraux, les provinces et les territoires, et grâce à un développement statistique conforme à de solides normes et pratiques scientifiques.

1.3 Principales stratégies

Pour orienter l'évolution de son programme et répondre adéquatement aux besoins d'information de ses nombreux intervenants, Statistique Canada a recours aux quatre stratégies présentées ci-dessous.

1.3.1 Exploitation optimale de l'information existante

Par souci d'efficience, il est primordial d'exploiter pleinement les données déjà réunies par Statistique Canada, les autres ministères ou organismes et les répondants du secteur privé. Aussi le Bureau consulte-t-il depuis longtemps à des fins statistiques des dossiers administratifs comme ceux de l'impôt sur le revenu, de l'assurance-chômage (maintenant assurance-emploi) ou des douanes. Il évalue maintenant l'utilisation des données de la taxe générale sur les ventes et du numéro d'entreprise afin d'éviter tout double emploi et de réduire le fardeau de réponse dans la collecte de données du gouvernement. Il collabore

enfin étroitement avec les entreprises en vue de recevoir directement leurs réponses, sur support électronique, des bases de données qu'elles exploitent.

1.3.2 Exploitation optimale des ressources de Statistique Canada

Il s'agit non seulement d'en avoir le plus possible pour son argent en relevant l'efficacité des activités du Bureau, mais aussi de faire en sorte que celui-ci conserve un personnel hautement qualifié et motivé.

Ainsi, on révisé périodiquement les mécanismes d'enquête et les processus en faisant appel aux techniques et aux méthodes de pointe pour en accroître l'efficacité. L'intégration des activités et processus d'enquête rend aussi Statistique Canada plus efficace.

Le Bureau a toujours misé sur un personnel bien formé, hautement qualifié, solidement informé et motivé et y a investi en conséquence. Par suite de l'évolution du milieu de travail, il insiste tout particulièrement sur la formation du personnel de tous les échelons à l'application des nouvelles technologies, des méthodes novatrices, des techniques de gestion et des modes d'analyse nouveaux.

1.3.3 Attraction de ressources extérieures

Les ressources disponibles à Statistique Canada ne suffisent pas à répondre à la demande des principaux nouveaux types de données statistiques. C'est pourquoi le Bureau a établi des partenariats avec ses principaux clients fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Statistique Canada a par exemple conclu des ententes dans les domaines des transports et de l'agriculture avec les ministères concernés. Il a récemment collaboré avec Industrie Canada en vue de mettre en place un programme de comptabilité environnementale et un système d'information pour les sciences et la technologie.

En dehors de ces partenariats, il entreprend des enquêtes et crée des produits spécialisés, en recouvrement des frais, à l'intention de clients ayant des besoins d'information supplémentaires.

1.3.4 Maintien d'une solide infrastructure professionnelle et technique

Pour assurer l'actualité et l'efficacité de son programme, Statistique Canada a le devoir essentiel de se doter de systèmes méthodologiques et analytiques hautement perfectionnés et de compétences opérationnelles poussées. Grâce à ces ressources, il peut mener à bien des initiatives clés, dont l'achèvement avec les États-Unis et le Mexique de la révision du

Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, l'élaboration de systèmes et méthodes à haut rendement pour toutes les principales étapes de collecte et de traitement de données, ainsi que le réaménagement de la base d'information en direct de Statistique Canada pour la diffusion de données statistiques.

1.4 Organisation du Programme

Comme l'indique le tableau 1, le Programme de Statistique Canada porte sur trois sphères d'activité où l'organisme travaille à la réalisation des objectifs qui lui sont fixés.

1.4.1 Sphères d'activité

Statistique économique

Ce programme fournit des éléments d'information et d'analyse statistiques sur la performance économique canadienne et appuie les politiques, les programmes et les décisions en matière économique.

Statistique sociale

Ce programme fournit des données statistiques décrivant le marché du travail canadien et son incidence sur les circonstances de vie de la population du pays. Il livre en outre de l'information statistique sur les caractéristiques et la clientèle des institutions publiques, surtout dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la justice. Les données sont destinées à soutenir l'élaboration de politiques, l'évaluation et la gestion de programmes.

Statistique démographique

Ce programme fournit de l'information statistique sur les caractéristiques démographiques canadiennes.

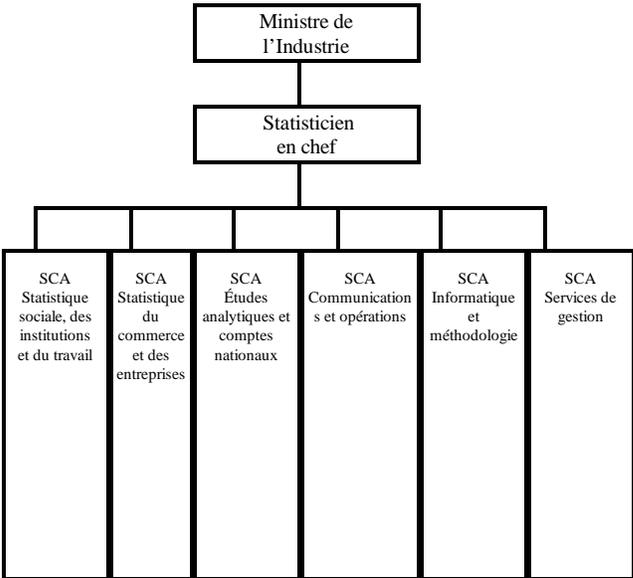
Ces trois sphères d'activité s'appuient sur une infrastructure offrant des services centralisés, une direction technique ainsi que des services de gestion intégrée.

1.4.2 Organigramme

Le ministre de l'Industrie est responsable de Statistique Canada. Le Bureau est dirigé par le statisticien en chef du Canada secondé de six statisticiens en chef adjoints (SCA), dont trois sont chargés de secteurs de programme et trois d'activités techniques et administratives.

Le tableau suivant indique les rapports entre les trois sphères d'activité du Programme de Statistique Canada et l'organigramme. Il ventile en outre les ressources de 1995-1996 par secteur et sphère d'activité.

Tableau 1. Ressources de 1995-1996 par secteur et sphère d'activité (chiffres réels)

Sphère d'activité								Total	Recettes nettes en vertu d'un crédit	Total
		SCA Statistique sociale, des institutions et du travail	SCA Statistique du commerce et des entreprises	SCA Études analytiques et comptes nationaux	SCA Communications et opérations	SCA Informatique et méthodologie	SCA Services de gestion			
		En milliers de dollars	En milliers de dollars	En milliers de dollars	En milliers de dollars	En milliers de dollars	En milliers de dollars			
Statistique économique	En milliers de dollars	975	42 749	22 255	35 469	29 267	29 275	159 989	22 169	137 820
Statistique sociale	En milliers de dollars	31 256	0	0	32 112	13 529	24 425	101 323	20 764	80 559
Statistique démographique	En milliers de dollars	27 998	0	0	49 323	22 748	4 730	104 799	8 520	96 279
Total Programme	En milliers de dollars	60 229	42 749	22 255	116 904	65 544	58 430	366 111	51 453	314 658

2. Rendement des activités

2.1 Sphères d'activité

Statistique économique
Statistique sociale
Statistique démographique

2.2 Le Bureau

Statistique Canada est un organisme fortement centralisé qui maintient un programme et une structure dont les caractéristiques en font un modèle pour les autres et une voie à suivre pour le système statistique canadien.

2.3 Utilité des statistiques

L'utilité des statistiques est démontrée par :

- leur contribution aux politiques fiscale, monétaire et de change;
- de meilleures affectations de fonds aux programmes gouvernementaux à la lumière de leurs effets socioéconomiques estimés;
- leur incidence sur les lois et les règlements publics qui constituent le cadre juridique général de l'économie;
- leur influence sur les politiques et les programmes de développement économique régional;
- leur soutien aux politiques et aux programmes de promotion de la concurrence nationale et internationale;
- leur utilisation pour établir les paiements de péréquation et les autres transferts fédéraux et provinciaux grâce à des données homologuées;
- leur contribution aux négociations tarifaires et commerciales internationales, y compris aux examens internationaux du commerce des services et des investissements étrangers directs;
- leur utilisation pour l'élaboration de politiques et de programmes agricoles, surtout dans le domaine du soutien des revenus agricoles dans le cadre de l'ALENA;
- leur emploi dans les contrats et les régimes de prestations à indexation;

- leur soutien aux nouvelles stratégies et politiques en matière de tourisme;
- leur emploi pour l'élaboration de politiques gouvernementales à l'égard des entreprises (importance des petites entreprises, par exemple);
- leur emploi pour l'élaboration de politiques et de programmes socioéconomiques en fonction des besoins précis des groupes cibles dans la société;
- leur soutien aux nouvelles politiques et aux programmes d'immigration;
- leur emploi dans le réaménagement des politiques et des programmes relatifs aux services de santé;
- leur emploi dans l'élaboration des politiques et des programmes en matière d'éducation;
- leur emploi pour l'établissement d'indicateurs de l'efficacité et de l'efficience du système judiciaire et pour l'élaboration de lois et de programmes destinés à réduire le taux de criminalité;
- leur emploi pour les études de marché.

2.4 Indicateurs de rendement

Dès 1990-1991, Statistique Canada instituait un système de contrôle du rendement de ses programmes, qui consistait à examiner leurs points forts et points faibles, les questions liées à leur gestion, la direction de leurs activités ainsi que ce qui les menace et les possibilités qu'ils offrent. Les indicateurs retenus pour le Rapport annuel de rendement du Bureau sont ceux qui décrivent le mieux les progrès et les résultats dans les trois secteurs d'activité de l'organisme.

2.4.1 Objectifs

- ▶ Produire de l'information utile et éclairante;
- ▶ Produire de l'information complète et précise;
- ▶ Produire de l'information en délais opportuns;
- ▶ Recueillir l'information requise en imposant le moindre fardeau possible aux répondants;
- ▶ Maintenir une solide infrastructure technologique et un personnel compétent et motivé afin de répondre aux besoins statistiques du pays.

2.4.2 Orientation des indicateurs de rendement retenus

- (a)▶ Efficacité,
- (b)▶ Qualité,
- (c)▶ Coût,
- (d)▶ Délais opportuns,
- (e)▶ Fardeau de réponse,
- (f)▶ Accessibilité,
- (g)▶ Niveau d'expertise

(a) Efficacité

L'efficacité de Statistique Canada dépend du maintien de la pertinence et de l'utilité des produits pour l'utilisateur. La valeur de l'information réside dans le degré de lumière qu'elle jette sur les questions auxquelles s'intéressent les usagers. La sauvegarde de l'efficacité est une tâche permanente qui nécessite une gamme d'outils.

⇒ Pertinence du Programme

Statistique Canada se situe au coeur du système d'information socioéconomique du pays et satisfait les besoins en information de tous les ordres de gouvernement, des entreprises, des syndicats, des médias, des milieux universitaires et de la population en général. Les grands défis que doit relever le pays exigent non seulement de bonnes données descriptives sur les enjeux, mais aussi de l'information qui éclairera les réalités sous-jacentes et fondera les décisions prises sur la meilleure compréhension objective possible de ce qui est en cause. Fournir de telles données d'intérêt stratégique est une priorité de Statistique Canada. Celui-ci s'appuie à cette fin sur plusieurs mécanismes contribuant à un examen permanent de ses produits statistiques. Le tableau 2 les illustre en partie.

Par des partenariats en matière d'information, les grands clients fédéraux comblent leurs besoins supplémentaires en données propres à certains programmes en fournissant un surcroît de fonds. D'autres clients, qui ont des besoins en information uniques, tirent parti des puissantes infrastructures de Statistique Canada, tout en acquittant tous les frais de la production de l'information qui leur est destinée. Statistique Canada a consacré quelque 31,5 millions de dollars aux besoins en information particuliers liés à certains programmes en 1995-1996.

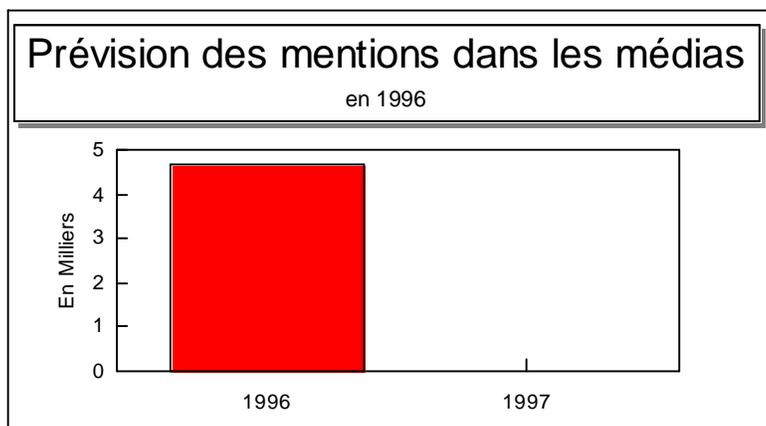
Tableau 2. Activités d'examen

Sphère d'activité	Activité d'examen	Description et résultats
Tout l'organisme	<p>Conseil national de la statistique (activité permanente)</p> <p>Comités consultatifs professionnels (activité permanente)</p> <p>Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la politique statistique (avec ses sous-comités)</p>	<p>Le Conseil national de la statistique conseille le statisticien en chef du Canada sur tout l'éventail des activités de l'organisme, surtout sous l'angle des priorités de programme.</p> <p>Dans d'importants domaines statistiques, un réseau de comités consultatifs professionnels examine continuellement les produits statistiques de l'organisme et aide à fixer les priorités et à accroître l'utilité des activités des programmes.</p> <p>Ce conseil et ses sous-comités forment un réseau de 12 représentants officiels des provinces et des territoires qui collaborent avec Statistique Canada à la constatation des besoins en données et facilitent les échanges. Ils coordonnent en outre la communication des produits de Statistique Canada aux diverses administrations publiques.</p>
	Liens bilatéraux avec des ministères clés	Statistique Canada entretient de constants et étroits rapports bilatéraux avec des ministères clés, à savoir ceux de l'Industrie, de la Santé, du Développement des ressources humaines, de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Citoyenneté et de l'Immigration. Ces liens permettent de mieux constater les besoins des divers ministères et de fixer leurs priorités respectives.
	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (activité en cours)	Il s'agit pour les pays membres de l'ALENA de dresser un cadre unique pour que les négociateurs et les observateurs du commerce disposent de statistiques comparables sur leurs activités économiques. La version définitive de ce cadre devrait être officialisée d'ici la fin de l'année.
Statistique économique	Revue de la statistique sur l'industrie — Groupes de réflexion composés d'utilisateurs et de représentants d'associations de l'industrie (activité terminée)	Dans une vaste étude pancanadienne, on a jaugé les points forts et les points faibles de toute la gamme de statistiques sur l'énergie, le commerce de gros et de détail et la fabrication, ce qui a permis de réorganiser les enquêtes pour pouvoir diffuser les statistiques dans de meilleurs délais, tout en diminuant grandement le fardeau de réponse. Dans la statistique du commerce de détail, on a aussi répondu à un besoin depuis longtemps exprimé par des utilisateurs désireux d'obtenir des données de mesure des ventes par gamme de produits.
	Examen des sciences et de la technologie (activité terminée)	Examen de la stratégie fédérale des sciences et de la technologie. Par suite de cet examen, Statistique Canada jouera un rôle actif dans cette stratégie et donnera les moyens de comprendre le rôle des sciences et des techniques dans l'économie nationale et internationale. On dressera en outre un cadre permettant de mieux affecter les crédits de l'État à la recherche et au développement en technologie.

	Indicateurs de performance financière des entreprises canadiennes - Groupes de réflexion (activité terminée)	Dans une vaste étude pancanadienne, on a jaugé les points forts et les points faibles des statistiques existantes et conçu des plans d'amélioration. On a créé un nouvel ensemble statistique «Indicateurs de performance financière des entreprises canadiennes» afin de répondre aux besoins des utilisateurs dégagés par l'exercice.
Statistique sociale	Statistique de la santé, de l'éducation et de la justice (activité permanente)	<p>Santé : Les priorités de Statistique Canada sont fixées avec le concours du conseil d'administration de l'Institut canadien d'information sur la santé, qui comprend notamment des hauts représentants des provinces et du secteur privé et le statisticien en chef du Canada.</p> <p>Éducation : Le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation est une création commune de Statistique Canada et du Conseil des ministres de l'Éducation. Cet organe, qui comprend le statisticien en chef et les sous-ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation, conseille ce même statisticien en chef au sujet du programme de statistique éducative de Statistique Canada.</p> <p>Justice : Le Conseil de l'information juridique, qui se compose de représentants fédéraux et provinciaux des milieux juridiques, conseille le statisticien en chef au sujet du programme du Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada.</p>
	Refonte de l'Enquête sur la population active (activité en cours)	Refonte de l'enquête. Cet exercice en voie d'achèvement a déjà permis de diminuer grandement les frais et d'améliorer la conception de l'enquête. Les modifications apportées au contenu de l'Enquête sur la population active amélioreront bientôt largement l'information livrée sur le marché du travail.
Statistique démographique	Recensement de la population — examen périodique	Consultation périodique sur la valeur du contenu du recensement. Dans la préparation de chaque nouveau recensement, on se reporte aux résultats des recensements antérieurs et aux consultations de groupes de réflexion pour juger de la valeur du contenu du recensement et améliorer ce contenu, ce qui a permis, par exemple, d'inclure des questions sur le travail non rémunéré dans le Recensement de 1996.

⇒ *Mentions dans les médias (chiffres annuels)*

C'est un indicateur dont on propose l'adoption en vue d'établir la fréquence de la mention de données de Statistique Canada par certains médias. (Il s'agit d'une estimation pour 1996 d'après les données de trois mois.)



(b) Qualité

On peut évaluer la qualité du service fourni par la sûreté et la précision des produits statistiques. Un important facteur de qualité est le taux de réponse¹ à l'enquête d'où sont tirés les produits statistiques. Plus le taux de réponse diminue, moins une enquête peut broser un tableau précis de la population ainsi mesurée, et ce parce que les caractéristiques des non-répondants peuvent être fort différentes (d'une manière que l'on ignore) de celles des répondants, biaisant ainsi les résultats de l'enquête. Une telle distorsion fait particulièrement problème si on vise à mesurer un mouvement sur une longue période.

Bien que, dans les principales enquêtes, on ait fait du taux de réponse un indicateur quantitatif de qualité, un certain nombre d'autres facteurs influent largement sur la qualité, notamment :

- ▶ l'application de méthodes ayant une valeur scientifique;
- ▶ l'application de normes internationales reconnues;
- ▶ le recours à un échantillon d'une taille suffisante pour la population à mesurer.

1. Par taux de réponse, on entend la proportion de questionnaires remplis par rapport à l'ensemble des questionnaires distribués.

⇒ *Taux de réponse*

Statistique Canada se fixe des normes élevées en matière de taux de réponse. Le tableau 3 illustre les taux de réponse à certaines grandes enquêtes.

Tableau 3.

<i>Grandes enquêtes</i>	<i>Taux de réponse</i>	<i>Application de normes internationales reconnues</i>	<i>Application de méthodes ayant une valeur scientifique</i>
<i>Enquête sur la population active</i>	<i>95 %</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
<i>Indice des prix à la consommation</i>	<i>100 %</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
<i>Enquête mensuelle sur les industries manufacturières</i>	<i>97 %</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
<i>Recensement de la population (1996)</i>	<i>98 %</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
<i>Commerce international</i>	<i>100 %</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
<i>Commerce de détail</i>	<i>92 %</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
<i>Produit intérieur brut trimestriel</i>	<i>s.o.</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>

(c) Coût

Cet indicateur fait voir les coûts relatifs de la production de données statistiques.

Comme nous le verrons dans le tableau 4 qui suit, le coût unitaire de la collecte de données varie considérablement parmi les grandes enquêtes considérées. Il faut faire preuve de prudence lorsque l'on compare les coûts unitaires entre enquêtes; il faut tenir compte de ce qui est mesuré et de la façon de le faire. Ainsi, il n'y a pas lieu de prévoir un même coût unitaire pour des interviews personnelles auprès d'un échantillon de ménages faiblement disséminés sur le territoire canadien et pour l'obtention du prix de certaines marchandises dans un échantillon de magasins aux fins de l'Indice des prix à la consommation. La valeur de tels indicateurs apparaît quand on observe le coût unitaire de diverses enquêtes pendant une période donnée.

Dans le présent rapport, nous n'avons pas fait intervenir comme indicateur de rendement les comparaisons internationales des coûts unitaires de collecte de données par habitant. S'il est

possible de fournir ces coûts, on ne peut obtenir de résultats significatifs en les comparant pour diverses raisons. Des programmes qui ne recueillent pas de données statistiques, mais font partie intégrante d'un système statistique (comme le Système de comptabilité nationale), présentent le même coût dans différents pays, quelle que soit la taille de la population. De même, les coûts d'infrastructure de base dépendent en majeure partie de la diversité des programmes statistiques, et non pas de la taille de la population. La qualité des enquêtes par sondage, moyen privilégié de collecte de données statistiques, est fonction de la taille absolue de l'échantillon, et non pas de la taille totale de la population à mesurer (population de gens ou d'établissements industriels). Au-delà d'une limite inférieure, il faut à peu près la même taille d'échantillon pour produire des estimations d'une qualité comparable dans des pays affichant des différences de population considérables. Ainsi, aux États-Unis et au Canada où le rapport démographique est d'environ 10:1, il faut des échantillons de taille comparable pour que les enquêtes auprès des ménages produisent des estimations de qualité comparable sur le chômage. Des pays moins peuplés comme le Canada présentent donc un handicap relatif sur le plan du coût de la collecte de données. Comme les lois nationales obligent les organismes statistiques à produire de l'information en fonction des besoins particuliers de la loi, la comparabilité internationale des programmes statistiques s'en trouve réduite. Le coût de la collecte statistique peut varier d'un pays à l'autre selon le degré de disponibilité de dossiers administratifs pouvant être consultés à des fins statistiques. Une dernière difficulté réside dans la comparaison du coût de la collecte dans des pays où la densité et la répartition de la population diffèrent de façon significative, d'où un effet marqué sur les frais de collecte de données.

⇒ *Coûts unitaires de certaines grandes enquêtes*

Tableau 4.

<i>Grandes enquêtes</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1995-1996</i>
<i>Enquête sur la population active (coût par ménage)</i>	<i>19,98 \$</i>	<i>19,30 \$</i>
<i>Indice des prix à la consommation (coût par prix)</i>	<i>7,56 \$</i>	<i>7,19 \$</i>
<i>Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (coût par établissement)</i>	<i>10,08 \$</i>	<i>9,55 \$</i>
<i>Commerce international</i>	<i>s.o.</i>	<i>s.o.</i>
<i>Commerce de détail (coût par unité d'échantillon)</i>	<i>9,16 \$</i>	<i>9,05 \$</i>
<i>Produit intérieur brut trimestriel</i>	<i>s.o.</i>	<i>s.o.</i>
<i>Recensement (coût par ménage)</i>	<i>28,72 \$ (1991)</i>	<i>29,17 \$ (1996)</i>

(d) Délais opportuns

La pertinence des produits statistiques de l'organisme dépend dans une large mesure de l'équilibre que l'on atteint entre l'actualité et la fiabilité des données lors de la diffusion aux utilisateurs. Statistique Canada parvient à un tel équilibre en respectant les préférences des utilisateurs. On pourrait améliorer l'actualité des données en livrant des estimations statistiques reposant sur des résultats provisoires d'enquête (plutôt que sur des résultats finaux), mais les clients ont toujours préféré s'en tenir à la situation actuelle, craignant qu'une amélioration de l'actualité n'oblige à réviser davantage les séries statistiques par la suite ou à sacrifier la finesse descriptive des données.

Statistique Canada tient un calendrier de diffusion établi d'avance dans le cadre de ses principales séries statistiques. Comme indicateur de rendement sur le plan de l'actualité, on prend le temps écoulé entre la date de diffusion et la période de référence de certaines grandes enquêtes. Le tableau 5 qui suit indique l'actualité d'un certain nombre d'importantes séries statistiques.

⇒ *Temps écoulé entre la période de référence et la date de diffusion (certaines grandes enquêtes)*

Tableau 5.

<i>Grandes enquêtes</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Délai visé*</i>	<i>Délai respecté</i>
<i>Enquête sur la population active</i>	<i>Mensuelle</i>	<i>14 jours</i>	<i>Oui</i>
<i>Indice des prix à la consommation</i>	<i>Mensuelle</i>	<i>18 jours</i>	<i>Oui</i>
<i>Enquête mensuelle sur les industries manufacturières</i>	<i>Mensuelle</i>	<i>48 jours</i>	<i>Oui</i>
<i>Commerce international</i>	<i>Mensuelle</i>	<i>50 jours</i>	<i>Oui</i>
<i>Commerce de détail</i>	<i>Mensuelle</i>	<i>50-55 jours</i>	<i>Oui</i>
<i>Produit intérieur brut trimestriel</i>	<i>Trimestrielle</i>	<i>60 jours</i>	<i>Oui</i>

* Le délai visé est le laps de temps prévu entre le dernier jour de la période de référence et le jour où les données sont rendues publiques.

(e) Fardeau de réponse

Statistique Canada s'efforce constamment d'alléger le fardeau de réponse. Voici certains indicateurs de rendement sur ce plan :

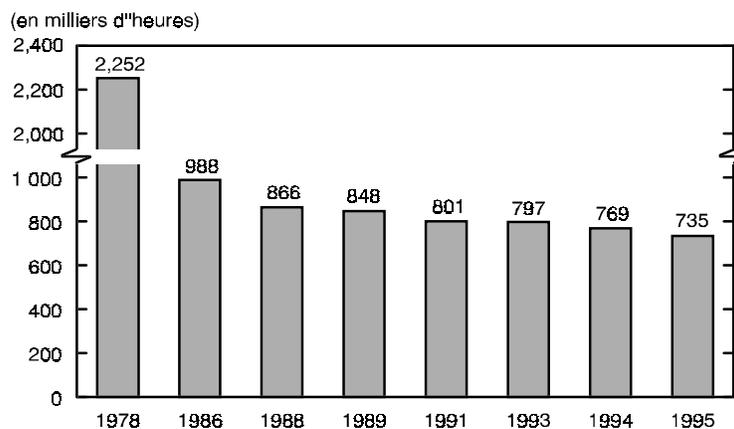
- Nombre total d'heures d'entreprises engagées à répondre les questionnaires de Statistique Canada, en statistique économique;
- fardeau individuel moyen de réponse que représentent les questionnaires de Statistique Canada, en statistique relative aux ménages (sociale et démographique) (indicateur proposé).

⇒ *Fardeau de réponse — statistique des entreprises*

Nombre total d'heures par an

En 1995, le fardeau de réponse imposé à l'ensemble des entreprises a diminué de 4 %, ce qui a porté la charge des enquêtes auprès des entreprises au tiers de son niveau de 1978, première année pour laquelle on a calculé cet élément de mesure. Le calcul exclut le Recensement quinquennal de l'agriculture et d'autres enquêtes ponctuelles ou occasionnelles qui auraient pu masquer la tendance du fardeau de réponse.

Fardeau de réponse des entreprises



Si on a pu améliorer la situation, c'est qu'on a compté davantage sur les dossiers administratifs (plutôt que sur les enquêtes) et qu'on a utilisé plus efficacement les enquêtes par sondage et les questionnaires simplifiés. On a entrepris de normaliser les questionnaires destinés aux entreprises de manière à alléger davantage le fardeau de réponse et à favoriser la production de données de meilleure qualité et mieux intégrées.

On calcule chaque année l'indicateur du fardeau de réponse dont nous venons de parler pour rendre compte du temps moyen estimatif à prévoir pour remplir chaque questionnaire destiné aux entreprises, ainsi que de la fréquence des enquêtes et du nombre de répondants.

⇒ *Fardeau de réponse en statistique sociale*

Fardeau de réponse individuel des Canadiens

On propose de concevoir pendant la prochaine année un indicateur du fardeau de réponse moyen imposé individuellement aux Canadiens.

(f) Accessibilité

Dans sa stratégie de diffusion, Statistique Canada s'appuie sur le principe d'un service d'égale qualité aux secteurs public et privé. Le Bureau est vivement conscient de son mandat consistant à offrir à la population canadienne un accès gratuit à une information statistique d'intérêt général. Il n'oublie cependant pas, respectant ainsi la politique générale du gouvernement, que ceux qui profitent directement de biens et de services conçus expressément pour eux devraient en assumer les frais de production au lieu d'être subventionnés par les contribuables.

Voici les indicateurs de rendement retenus sur le plan de l'accessibilité :

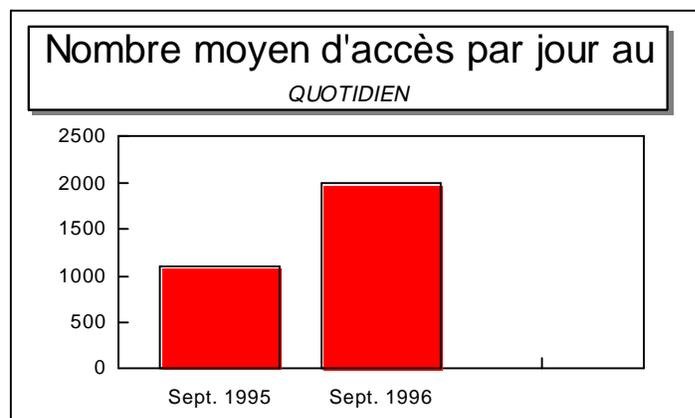
- mesures de l'accès gratuit aux données de base de Statistique Canada,
- mesures de l'accès non gratuit aux produits et aux services spécialisés.

⇒ Accès gratuit aux statistiques de base

Le Quotidien et le rôle des médias — *Le Quotidien*, bulletin officiel par lequel Statistique Canada informe les Canadiens des résultats d'enquête disponibles, parvient gratuitement tant aux médias qu'au public. La presse électronique et écrite qui emploie les données du *Quotidien* constitue un chaînon de choix dans l'information de la population canadienne en général. Bien qu'ayant toujours été imprimé, *Le Quotidien* est aussi diffusé gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada².

⇒ Information livrée aux Canadiens par les bibliothèques

Les bibliothèques de dépôt au Canada (au nombre de 700 environ) jouent un rôle de premier plan dans la distribution gratuite de données statistiques aux Canadiens. Les principales bibliothèques reçoivent les publications de Statistique Canada tandis que d'autres peuvent recevoir des publications gratuites sur demande. On entreprend actuellement une étude pour déterminer comment les bibliothèques pourraient à l'avenir être desservies à l'aide de versions électroniques des produits présentement diffusés sur papier.



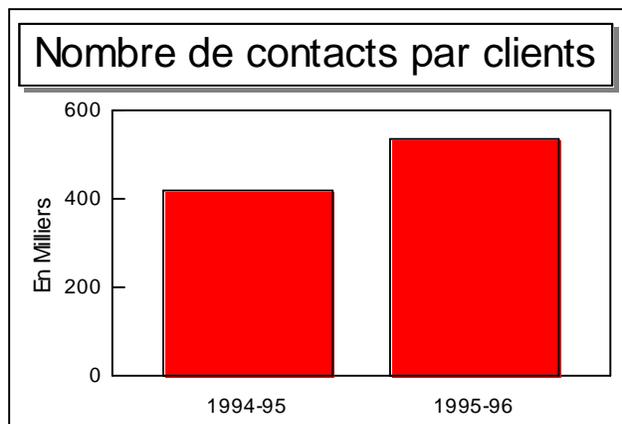
2. L'adresse du site Internet de Statistique Canada est <http://www.statcan.ca>.

⇒ *Information fournie par l'intermédiaire des bureaux régionaux de Statistique Canada*

Les bureaux régionaux de tout le Canada invitent les Canadiens à se rendre dans leurs bibliothèques de référence où ils trouveront un répertoire complet de produits statistiques.

⇒ *Contacts des clients avec les bureaux régionaux*

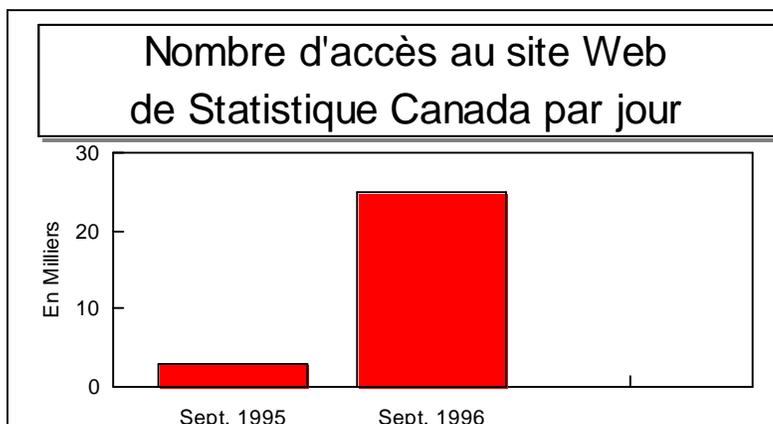
Statistique Canada a pour politique de répondre gratuitement aux demandes courantes ou auxquelles on peut donner suite en peu de temps. Les bureaux régionaux fournissent aux clients des services de consultation sur les façons les plus utiles de répondre à leurs besoins en information. Comme l'indique la figure suivante, le nombre d'appels téléphoniques s'est accru de 28 % en 1995-1996. Ajoutons que le Bureau donne libre accès à ses publications à quiconque visite un de ses neuf centres de consultation disséminés sur le territoire



canadien. Pour garantir un accès équitable à tous les Canadiens, Statistique Canada exploite un service de renseignements sans frais dans ces centres, ainsi qu'un service de messagerie électronique permettant de répondre rapidement aux questions les plus fréquentes.

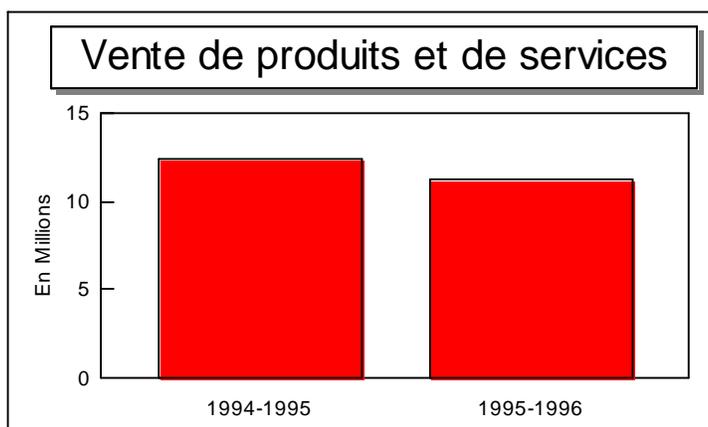
⇒ Accès électronique gratuit aux données de base

Comme les Canadiens sont de plus en plus nombreux à se raccorder à Internet, Statistique Canada y a vu une autre façon de diffuser gratuitement son information à la population canadienne. En plus du *Quotidien*, on communique gratuitement des données statistiques de base en 160 tableaux d'intérêt général sur le territoire, l'économie, la population et l'État sur le site Internet de Statistique Canada. Le graphique ci-joint permet de comparer les plus récentes données de 1996 avec celles correspondant à la même période l'an dernier. Nous devrions désormais présenter des chiffres annuels.



⇒ Vente de produits et de services spécialisés

Comme nous l'avons signalé, Statistique Canada recouvre les frais des produits et des services spécialisés auprès des demandeurs. Ainsi, les clients qui désirent un exemplaire d'une publication pour leur propre usage au lieu de la consulter dans une bibliothèque ou un centre de consultation de Statistique Canada doivent acquitter les frais de publication. De même, les clients ayant accès à de l'information détaillée assument le coût marginal de création et d'accès. Ce dernier vise la production de totalisations spéciales commandées par la clientèle, d'autres produits spécialisés comme les données détaillées en accès électronique sur CD-ROM et le service d'information en direct appelé «StatCan en direct». Dans bien des cas, les utilisateurs finaux de ces produits sont servis par des revendeurs commerciaux qui jouissent d'un contrat de licence avec Statistique Canada.



Parmi les autres services à valeur ajoutée assurés par le Bureau, on compte la diffusion régulière par télécopieur des plus récentes informations statistiques, les services de consultation et les analyses sur demande.

On reconnaît enfin que des dispositions particulières doivent être prises dans le cas de groupes comme les chercheurs ou les étudiants qui ont un besoin légitime de données, mais qui ne peuvent se permettre d'en assumer la totalité des coûts. Statistique Canada prévoit des remises pour ces clients.

Depuis un an, le Bureau a conclu avec un consortium d'universités et de collèges canadiens des accords permettant à ces établissements de consulter les produits électroniques de Statistique Canada à un prix unique fort abordable. Appuyée par plusieurs ministères fédéraux, cette initiative vise à ménager aux milieux scolaires canadiens un accès électronique aux données du Bureau pour des fins de recherche et d'enseignement.

(g) Niveau d'expertise

Statistique Canada pense qu'il faut choisir seulement les meilleurs candidats aux postes vacants. Une fois cette sélection faite, il investit largement dans son personnel dans une perspective à long terme. Les programmes de ressources humaines suivants vont dans le sens de cet engagement.

- ▶ Tous les nouveaux spécialistes (économistes, sociologues, démographes, mathématiciens ou spécialistes de l'informatique) font l'objet d'un recrutement central. À leur arrivée, ils reçoivent des affectations de perfectionnement avec une formation prescrite en matière d'enquête et d'analyse en vue d'un enrichissement de leur expérience et de leur polyvalence.
- ▶ On gère de vastes programmes d'affectation de carrière destinés à accroître la polyvalence, l'adaptabilité et la mobilité professionnelle de tout le personnel. Le programme d'affectations spéciales procure des affectations de perfectionnement aux employés. Le programme de perfectionnement - domaine du soutien technique vise à aider le jeune personnel de soutien à acquérir la formation et l'expérience qui lui permettront de franchir le pas vers des postes plus techniques. Le programme de formation pour les adjoints en informatique forme le personnel de soutien en profondeur à une application plus efficace des technologies informatiques. Le Bureau continue à beaucoup investir en formation professionnelle et technique. Il prévoit d'importants cours en gestion d'enquête, en analyse de données, en méthodologie statistique, en commercialisation et en applications informatiques à l'intention du personnel de tous les échelons.
- ▶ Les chefs de section, directeurs adjoints, directeurs et directeurs généraux font l'objet d'une sélection, d'un roulement et d'une formation systématiques. On regroupe les vacances et, s'il y a lieu, on tient un concours général pour trouver les meilleurs candidats à affecter aux divers postes. On évalue leur rendement tous les ans et on discute des possibilités de roulement de perfectionnement.

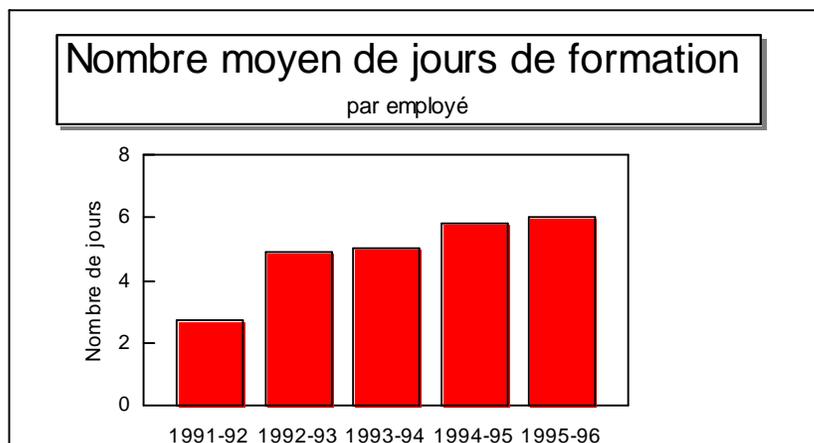
- ▶ On a mis sur pied divers programmes qui favorisent l'engagement du personnel et créent un milieu de travail favorable au moyen de rencontres annuelles avec les superviseurs pour discuter du rendement ainsi que d'entretiens semestriels entre les employés et le supérieur de leur supérieur au sujet des possibilités de carrière. Grâce aux plans annuels de formation et aux sondages d'opinion réguliers, les employés ont l'occasion de participer à l'amélioration de leur milieu de travail.

Dans ce vaste cadre de programmes de gestion de ressources humaines, nous avons retenu les indicateurs de rendement suivants :

- 1) formation du personnel : nombre de jours-personnes affectés à la formation chaque année;
- 2) Sondage d'opinion auprès des employés : principaux résultats des deux enquêtes tenues à ce jour;
- 3) affectations de carrière : affectations officielles de perfectionnement dans le cadre du programme d'affectations spéciales.

⇒ *Jours de formation*

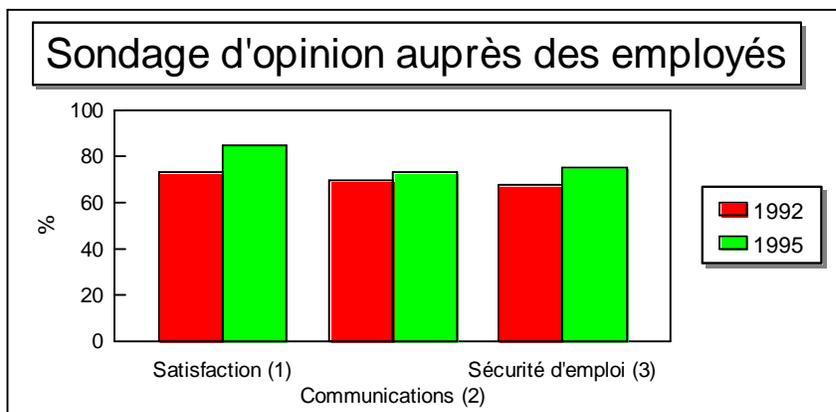
Pour entretenir la motivation et la polyvalence du personnel, Statistique Canada investit en formation. Au début des années 1990, il a ainsi consacré environ 1 % du budget d'ensemble à cette activité. Aujourd'hui, cet investissement représente plus de 3 % du budget général. Cette augmentation appréciable vise principalement les secteurs des techniques et de la gestion d'enquête, de l'analyse des données, des méthodes statistiques, des applications de systèmes informatiques et de la commercialisation. Elle s'inscrit dans un cadre global destiné à répondre aux principaux besoins techniques, professionnels et administratifs du ministère et aux aspirations professionnelles de son personnel.



⇒ *Sondage d'opinion auprès des employés*

En 1995, Statistique Canada a décidé de réaliser un autre sondage d'opinion auprès des employés (le premier ayant été mené en 1992). Comme la première fois, le sondage de 1995 visait principalement à donner l'occasion au personnel de participer à l'amélioration de son milieu de travail. Il devait permettre une comparaison avec les chiffres de 1992 en vue de

l'orientation des futures mesures de gestion, clarifier certaines questions soulevées cette année-là, contrôler les initiatives prises à la suite du premier sondage et étudier d'autres questions qui s'étaient posées depuis 1992.



- 1) Il s'agit de la satisfaction générale des employés dans leur travail à Statistique Canada.

En 1995, environ 85 % des employés sont satisfaits de travailler pour le Bureau. On constate une progression appréciable de 12,3 % depuis 1992.

- 2) Il s'agit de la compréhension claire que peut avoir le personnel des objectifs et des priorités de travail.

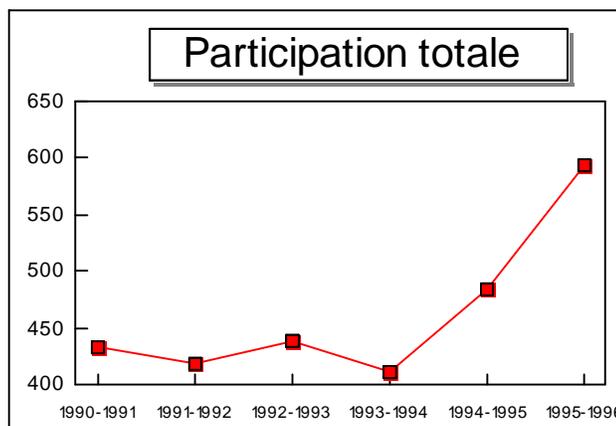
Environ 73 % des employés déclarent avoir une bonne idée des objectifs et des priorités de leur milieu de travail immédiat. C'est 3,2 % de plus qu'en 1992.

- 3) Il s'agit de la proportion des employés qui pensent jouir d'une sécurité d'emploi à Statistique Canada.

Environ les trois quarts des employés de Statistique Canada nommés pour une période indéterminée jugent que leur emploi dans cet organisme est sûr, car aucun employé nommé pour une période indéterminée n'y a été mis en disponibilité depuis 1980. C'est là 8,1 % de plus qu'en 1992.

⇒ *Programme d'affectations spéciales*

Le programme d'affectations spéciales vise à permettre au personnel d'enrichir son expérience. Au fil des ans, il s'est transformé en un programme de perfectionnement et d'affectation du personnel à plusieurs facettes. Grâce à ce programme, les affectations de perfectionnement favorisent la polyvalence et l'adaptabilité des employés tout en leur fournissant l'occasion d'acquérir de l'expérience et de nouvelles compétences dans la réalisation de leurs aspirations professionnelles; ces affectations permettent également aux cadres intermédiaires de se préparer aux postes supérieurs.



Le fait que les employés soient si nombreux (10 % à 15 % bon an, mal an) à prendre le risque d'accepter une affectation en dehors du cadre ordinaire de leurs fonctions pour élargir leur expérience témoigne de la confiance que leur inspire la politique du personnel de Statistique Canada.

3. Complément d'information

Annexe A Résultats financiers

A.1 Coût net du Programme par sphère d'activité (en millions de dollars)

STATISTIQUE CANADA	Comparaisons des prévisions aux chiffres réels pour 1995-96 ¹					Total Budget principal des dépenses
	Ressources humaines (équivalence temps plein)	Dépenses de fonctionnement	Subventions et contributions	Dépenses bruts totales	Moins: Recettes portées au compte du crédit	
Sphères d'activité						
Statistique économique	2,337	147.8		147.8	12.0	135.8
	2,351	160.0		160.0	22.2	137.8
Statistique sociale	1,257	91.7	0.0	91.7	11.3	80.4
	1,272	101.0	0.4	101.3	20.8	80.6
Statistique démographique	1,314	73.5	0.0	73.5	1.6	71.9
	1,271	104.8	0.0	104.8	8.5	96.3
	4,908	313.0	0.0	313.0	24.9	288.1
	4,894	365.8	0.4	366.1	51.5	314.7
Coût des services assurés par d'autres ministères						40.2
						40.4
Coût net du programme						328.3
						355.1

¹ Nombres ombragés sont en chiffres réels

A.2 Dépenses prévues et réelles du Bureau

STATISTIQUE CANADA	Budget des dépenses principal 1995-1996	Chiffres réels 1995-1996
(en millions de dollars)		
Sphères d'activité		
Statistique économique	135.8	137.8
Statistique sociale	80.4	80.6
Statistique démographique	71.9	96.3
Total	288.1	314.7

Explication de l'écart entre les chiffres du budget des dépenses principal et les chiffres réels en 1995-1996

Statistique économique

En 1995-1996, les dépenses effectives ont excédé de 2 millions ou de 1,5 % sur les chiffres du Budget des dépenses principal. Il a fallu un surcroît de ressources pour soutenir l'élaboration de l'Enquête sur le commerce de détail et l'initiative relative aux services. On a également réaffecté des ressources à d'autres programmes en vue du réaménagement de l'Enquête annuelle sur les industries manufacturières.

Statistique sociale

En 1995-1996, les dépenses réelles ont dépassé de 0,2 million ou 0,2 % les chiffres du Budget des dépenses principal. On a eu besoin de ressources supplémentaires pour étendre le système de comptabilité nationale aux activités hors marché et poursuivre l'élaboration de l'enquête auprès des établissements. On a en outre prévu un complément de ressources pour appuyer l'harmonisation et l'élaboration de nouvelles mesures relatives aux familles, ainsi que l'automatisation de l'Enquête sur la population active. Ces dépenses ont été compensées par une péremption due au report de ressources relatives à l'Enquête nationale sur la santé de la population, dont le cycle de réalisation est biennal.

Statistique démographique

En 1995-1996, les dépenses réelles ont excédé de 24,4 millions ou 34 % les chiffres du Budget des dépenses principal. En vertu du report des fonds du recensement, on a approuvé dans la MJANR 1996-1997 les ressources supplémentaires de 23,8 millions requises pour la tenue et la poursuite de l'élaboration du Recensement de la population de 1996. Ce montant se retrouve dans les dépenses réelles de 1995-1996, mais non pas dans le Budget des dépenses principal du même exercice.

Annexe B Autres renseignements financiers

B.1 Recettes à valoir sur le crédit (En millions de dollars)

	Chiffres réels 1995-1996
Recettes à valoir sur le crédit par sphère d'activité	
<i>Statistique économique</i>	
Vente de publications	2.4
Services statistiques spéciaux	19.8
	<u>22.2</u>
<i>Statistique sociale</i>	
Vente de publications	2.2
Services statistiques spéciaux	18.6
	<u>20.8</u>
<i>Statistique démographique</i>	
Vente de publications	0.1
Services statistiques spéciaux	1.3
Coût du partage (recensement)	7.1
	<u>8.5</u>
<i>Ensemble du programme</i>	
Vente de publications	4.7
Services statistiques spéciaux	39.6
Coût du partage (recensement)	7.1
Recettes totales créditées	<u>51.4</u>

B.2 Paiements de transfert (en milliers de dollars)

	Chiffres réels 1995-1996
Subventions	
Institut interaméricain de statistique	14.2
Conférence des statisticiens du Commonwealth	4.1
	<hr/>
Subventions totales	18.3
<hr/>	
Contributions	
Programme d'information en matière de santé	378.1
	<hr/>
Contributions totales	378.1
<hr/>	
Subventions et contributions totales	396.4

Autorisations de dépenser

B.3 Autorisations pour 1995-96-Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

Crédit	(en millions de dollars)	1995-96 Budget principal	1995-96 Réal
Statistique Canada			
105	Dépenses de Programme	258	283
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30	32
Total du Bureau		288	315

Crédits - Libellé et sommes demandées

Crédit	(en millions de dollars)	1995-96 Budget principal
Statistique Canada		
105	Statistique Canada - Dépense de Programme, subventions inscrites au Budget et autorisation de dépenser les recettes de l'année	258

Annexe C Mandat législatif

Voici une liste des lois fédérales qui, au même titre que la *Loi sur la statistique*, accordent au statisticien en chef ou à Statistique Canada la responsabilité de la collecte ou de la fourniture de données précises :

Loi de 1980 remaniant la législation bancaire

Loi sur le Conseil des arts du Canada

Loi électorale du Canada

Régime de pensions du Canada

Loi canadienne sur les prêts aux étudiants

Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation)

Loi sur les allocations spéciales pour enfants

Loi sur la concurrence

Loi constitutionnelle

Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats

Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales

Loi sur la taxe d'accise

Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé

Loi sur l'équité en matière d'emploi

Loi de l'impôt sur le revenu

Loi sur les juges

Loi sur les subventions aux municipalités

Loi sur les langues officielles

Loi sur la sécurité de la vieillesse

Loi sur les pensions

Loi sur le Parlement du Canada

Loi sur le déplacement des lignes de chemin de fer et des croisements de chemin de fer

Loi sur les traitements

Loi sur les prestations de retraite supplémentaires

Loi sur l'assurance-chômage

Loi sur les allocations aux anciens combattants